

# ENTRE LOIRE ET MAINE

*Sainte-Gemmes-sur-Loire - juillet 2009 N°187*

## Dossier : La nouvelle Salle de Loisirs



## LA VIE MUNICIPALE

- 3** Pôle Vie Sociale  
**p. à 6** Pôle Communication Animation  
Tourisme

## EXPRESSION DE L'OPPOSITION

**p. 7**

## LA VIE ASSOCIATIVE

- 8**  
**p. à 9** Associations culturelles

## DOSSIER : LA NOUVELLE SALLE (page centrale)

## LA VIE ASSOCIATIVE

- 10** Associations culturelles  
**p. à 14** Associations sportives

## LES ECOLES

- p. 15** Ecole primaire des Grands Jardins  
Ecole Dominique Savio

## L'INFO PRATIQUE

- 16**  
**p. à 17** Rond-point à l'Hermitage  
Lutte contre les bruits de voisinage  
Communiqué pour le recensement des chauves-souris  
Compostage domestique  
Restauration scolaire  
Sécurité et dépannage gaz  
Etat civil

## L'INFO SOCIALE CULTURELLE

- 18**  
**p. à 19** Bourses départementales d'études  
Point Information Jeunesse (PIJ)  
Logements sociaux  
Comice Agricole et Viticole  
Maison de l'emploi d'Angers  
Un nouveau vitrail à l'église  
Pêche à la plombée  
Agenda
- p. 20** **SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE UTILE**

**Il est le temps des idées, des projets et celui de leur mise en œuvre.**

**Où en sommes-nous aujourd'hui ?**

### **Pôle intergénérationnel**

*Petite enfance et structure d'accueil :*

Au Conseil Municipal de Juillet, la construction d'un équipement permettant l'accueil des jeunes enfants (crèche, halte garderie) sera proposée. Répondant ainsi aux besoins des parents, ce service viendra compléter le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) qui a été récemment mis en place en partenariat avec la commune de Bouchemaine.

*Ouverture de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) :*

C'est chose faite ; depuis le 1<sup>er</sup> Mai dernier, les conventions sont signées. Trente résidents peuvent ainsi bénéficier de prestations supplémentaires (soins adaptés, repas matin, midi et soir, prise en charge du linge,...). En fonction des futurs besoins, une extension sera mise à l'étude. A terme, une aile supplémentaire au bâtiment central pourrait être construite.

*Le Foyer Logements :*

Les pavillons restent axés sur le maintien de l'autonomie des résidents. Ces derniers peuvent également bénéficier de certaines prestations de l'EHPAD.

### **La Salle des Fêtes :**

Ce projet déjà ancien a été réactualisé dans ses dimensions et configurations pour répondre au mieux et avant tout aux besoins et demandes des associations comme des habitants de la commune. Nous voulons qu'elle soit facilement accessible. Au cœur de la cité, elle sera tournée vers notre fleuve, la Loire. Notre souhait est de l'implanter sur un terrain de plus d'un hectare qui nous serait cédé par le Cesame. Nous sommes attachés à prendre en considération les préoccupations des riverains : réunions d'échanges et de concertation vont donc se poursuivre. La décision de principe sera prise lors du Conseil Municipal de Juillet afin de lancer le processus officiel de concertation.

### **La revitalisation du centre bourg :**

L'architecte urbaniste nous a fait des propositions de réaménagement. Souhaitant favoriser le maintien du tissu commercial, il nous faudra donc améliorer les déplacements (piétons, vélos et voitures) ainsi que le stationnement.

L'amélioration du cadre de vie est importante si nous voulons conforter la dimension villageoise de notre centre bourg. La mise en place de ce projet va prendre du temps. Par petites touches successives, nous allons poser des actes. Il est par exemple important, pour que la Poste reste viable, qu'elle puisse changer de place.

Il nous faut cependant un plan d'ensemble cohérent de réaménagement. Il vous sera prochainement présenté.

### **La zone horticole et maraîchère :**

Conforter cette zone par l'activité économique et les emplois qu'elle génère reste une priorité.

Une nouvelle signalétique, avec un logo propre au « Triangle Vert », va être prochainement mise en place. D'autres actions suivront.

### **Le lotissement de la Jolivetterie :**

Les types de logements individuels et collectifs, l'organisation des espaces verts et des voies de circulation, les nouveaux concepts

environnementaux sont autant d'éléments qui sont actuellement à l'étude. Le travail se poursuit, nous vous en communiquerons les premiers éléments avant la fin de l'année.

Tous ces projets sont conduits par des « Groupes de Travail » qui réunissent à fois élus de la majorité, de l'opposition, ainsi que des personnes qualifiées.

Transparence et concertation restent les maîtres mots.

Le débat public, lorsqu'il est serein, peut apporter beaucoup à la construction collective.

### Et les finances dans tout cela ?

Ces investissements nouveaux ne vont pas tous être supportés par la commune (ex : la Jolivetterie, l'extension de l'EHPAD...). Certains vont par contre générer de nouveaux coûts de fonctionnement (ex : la nouvelle Salle des Fêtes, la crèche...).

Nous avons donc établi des prévisions budgétaires à 10-15 ans pour rendre lisible dans la durée l'équilibre de nos finances communales. Le recours modéré à l'emprunt sera nécessaire. Les taux d'imposition resteront stables, nous nous y engageons.

Dans cette période d'incertitude, il nous faut plus que jamais être vigilants dans la gestion des finances de la commune. Les projets engagés seront donc menés avec toute la rigueur nécessaire.

La période des congés annuels commence. Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter de ce repos bien mérité et je vous donne rendez-vous pour la reprise au mois de Septembre prochain.

Laurent DAMOUR  
Maire



# LA VIE MUNICIPALE

## Pôle SOCIAL

### ESPACE LOISIRS ITINERANT : un vrai succès d'audience !

Une nouvelle fois, en partenariat avec l'Union d'Anjou, la commune propose un centre de loisirs temporaire pendant trois semaines cet été.

Les inscriptions battent leur plein et les deux premières semaines sont déjà complètes. Il reste quelques places sur la troisième semaine au début du mois d'Août.

L'Union d'Anjou doit maintenant se préparer à assurer

l'accueil de ces jeunes dans les meilleures conditions. Nous leur souhaitons d'avance de bonnes vacances.

Pour les autres activités d'été des enfants et des jeunes (baignade des Ponts de Cé, Centre de Loisirs du Bois de Pouillé à Savennières, Espace Loisirs itinérant), vous pouvez reprendre les informations transmises dans le précédent numéro d'« Entre Loire et Maine ».

### ELECTIONS PARTIELLES DU CONSEIL DES JEUNES

Les élections partielles au Conseil des Jeunes se sont déroulées le 12 Juin à la Mairie.

**Les 3 nouveaux élus sont :** Coralie RICARD, Marion CROCHET et Thomas JEANNE.

#### Objectifs 2009/2010 :

- Renforcer les liens entre le Conseil des Jeunes et les élèves des écoles.
- Mobiliser les jeunes collégiens entrés en 6<sup>ème</sup> sur des actions au sein de la Commune.



**Anaïs HANSE devant s'investir plus avant dans ses études, elle se trouve dans l'obligation de cesser sa responsabilité auprès des jeunes. La commune est donc en recherche pour 2009-2010 d'un(e) nouvel(le) animateur(trice) du Conseil des Jeunes. Bafa souhaité. Adressez votre proposition à la Mairie si vous êtes intéressé(e).**

# LA VIE MUNICIPALE

## Pôle SOCIAL

### NOUVELLE TARIFICATION DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal a adopté le 8 Juin dernier le principe d'un tarif des repas de cantine différencié en fonction du montant du quotient familial CAF ou MSA des familles. Ce système est déjà en vigueur dans plusieurs communes de l'agglomération angevine, telles que Bouchemaine, Avrillé ou Ecoflant.

Par ce choix, la municipalité souhaite créer les conditions d'un accès facilité au service de restauration scolaire pour les familles aux revenus modestes. Cinq tranches de quotient familial ont été déterminées,

fixant un prix des repas progressif, d'un minimum de 1,20 € à un maximum de 3 €.

Une information sera diffusée auprès des familles dans les prochains jours.



Paule VIGAN  
Conseillère déléguée



Paul HEULIN  
Adjoint au Maire

### RESIDENCE DES 3 MOULINS : « Donner de la vie aux années et non des années à la vie »

#### **Convention tripartite et ouverture de l'EHPAD**

Les motivations de la demande de conventionnement partiel sont directement en lien avec la volonté politique de faire de la Résidence des 3 Moulins un lieu central de la vie de la commune. Il s'agit de favoriser le vivre ensemble, dans un projet qui s'intègre totalement dans une offre multiservice à la population axée sur le « parcours de vie ». L'action des professionnels s'attachera donc à prendre en compte l'adulte âgé dans tous les projets de la commune et de la vie communale.



#### **Retour sur la chronologie de la signature de la convention**

1<sup>er</sup> Mai 2009 : Ouverture officielle de l'EHPAD, s'accompagnant de la mise en place des nouvelles prestations pour les 30 résidents du bâtiment collectif.

Maintien des 42 places EHPAD en pavillons et évolution vers 46 places EHPAD pour 2011-2012.

#### **La convention tripartite**

Au regard de l'évolution des besoins grandissants de prise en charge des personnes hébergées, et selon les nouvelles exigences réglementaires, un passage en EHPAD était devenu obligatoire.

Ce passage en EHPAD oblige à la signature d'une convention entre les autorités de tutelle (Conseil Général et DDASS) et l'établissement. Cette convention, appelée «Convention tripartite» précise les objectifs fixés à l'établissement en terme de prise en charge (prestations supplémentaires) et de moyens mis à sa disposition par les tutelles pour les atteindre (recrutement, investissements) sur une période de 5 ans.

Les objectifs ainsi fixés visent à garantir la qualité de la prise en charge des résidents accueillis, notamment en leur assurant un bon état de santé et la plus grande autonomie sociale, physique et psychique possible.

Les objectifs et les moyens, négociés dans le cadre de la Convention, sont les suivants :

- Accompagner les résidents en perte d'autonomie,
- Privilégier leur autonomie,
- Renforcer la prise en charge de leurs soins quotidiens,
- Formaliser les documents administratifs dans le respect du cadre légal,
- Adapter la structure immobilière de l'EHPAD aux exigences de l'accueil.

Au regard de ces objectifs, les tarifs, fixés par

# LA VIE MUNICIPALE

## Pôle SOCIAL

les autorités de tutelle et repris dans un arrêté, s'appliquent aux résidents depuis le 1<sup>er</sup> Mai 2009.

### **Ce qui a changé pour les résidents de l'EHPAD**

3 repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner) et un goûter sont servis chaque jour.

L'entretien des appartements est réalisé par le personnel de l'établissement.

L'Etablissement assure la prise en charge du linge de chaque résident : linge plat et linge personnel. La résidence fournit le linge plat, mais selon son choix, le résident peut fournir son propre linge.

### **Impact en terme de gestion du personnel et de recrutement**

Pour pouvoir atteindre les objectifs, des créations de poste ont été accordées par les autorités de tutelle afin de renforcer l'équipe, notamment au niveau du personnel de nuit et des agents d'hébergement. L'effectif total va ainsi être progressivement augmenté de 7,5 équivalents temps plein.

L'équipe actuelle est composée d'un grand nombre de temps partiels au sein de l'établissement. Dans un premier temps, les postes créés seront donc réaffectés en direction des personnes en poste ayant émis le souhait d'augmenter leur temps de travail. Cela permettra de déprécier les emplois actuels à la résidence des 3 Moulins.

## CCAS

### **Canicule et fortes chaleurs**

Vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, vous pouvez vous inscrire sur le registre de la Mairie ou contacter le CCAS pour bénéficier d'une aide, du passage d'un bénévole, en cas de besoin.

En cas de fortes chaleurs, n'oubliez pas de :

- Boire de l'eau, 1,5l par jour,
- Manger normalement,
- Rester à l'abri pendant les heures chaudes,
- Protéger votre maison de la chaleur en fermant les volets et ouvrir aux heures froides.

Pour tout conseil d'ordre médical ou paramédical, vous devrez contacter votre médecin traitant ou le pharmacien.

### **Revenu de Solidarité Active (R.S.A.)**

Depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2009, le R.S.A. a remplacé le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (A.P.I.).

Les personnes de plus de 25 ans, sans activité ou ayant un travail peu rémunéré ou à temps partiel

Pour l'année 2009, le recrutement portera sur 2 aide-soignants de nuit (temps plein), 3 agents d'hébergement de nuit (25h par semaine), 1 secrétaire (10h par semaine), une animatrice (8h par semaine), un médecin coordonnateur (3h30 par semaine) et un cadre de santé (35h par semaine). Pour 2010, seront recrutés un psychologue et un kinésithérapeute (2h par semaine chacun).

### **Le foyer logements**

De son côté, le Foyer Logements restera basé sur le principe d'un domicile soutenu. La prise en charge sera axée sur le maintien de l'autonomie.

D'autre part, les résidents pourront, s'ils le souhaitent, bénéficier des services de l'EHPAD (animations, repas du soir...).



peuvent y prétendre.

Le CCAS, la CAF, la MSA, ou l'Assistante Sociale peuvent vous renseigner sur les conditions d'attribution et vous aider dans vos démarches.

### **Rappel Information**

Le CCAS peut vous aider dans vos démarches à caractère administratif ou vous orienter vers le service approprié à vos besoins d'ordre social.

Mme PISANT se tient à votre disposition à la Mairie, les Lundi après-midi, Mardi et Jeudi.

Vous pouvez également consulter diverses plaquettes d'information (CLIC, un livret d'emplois saisonniers agricoles en Baugeois et Vallée de l'Authion (2009-2010), le Temps pour Toit, infos sur emploi...)



Michel BOUVIER  
Conseiller délégué



Christine COURILLAUD  
Adjointe au Maire

# LA VIE MUNICIPALE

## Pôle COMMUNICATION ANIMATION TOURISME

Maryvonne  
OUVRARD  
remplace  
Dany  
LEGUAY

### UNE NOUVELLE ADJOINTE



Lors de la séance du conseil municipal du 11 Mai dernier, Mme Maryvonne OUVRARD a été élue Adjointe au Maire en charge de la Culture et des Manifestations. Elle travaillera en liaison avec Mme Myriam BOUYER qui s'occupe de la communication et du tourisme. Nous souhaitons à Maryvonne OUVRARD la bienvenue dans l'équipe des adjoints et pleine réussite dans cette nouvelle fonction. Elle remplace Dany LEGUAY, démissionnaire pour raisons familiales, que nous remercions pour son engagement et la qualité de son travail. Dany LEGUAY reste membre du conseil municipal et continuera à œuvrer dans le même domaine d'activité.

### FÊTE DE L'ÉTÉ

La Fête de l'Été et le traditionnel Feu de la Saint Jean se sont déroulés sous le soleil et la fraîcheur le Samedi 20 Juin dernier. Nous remercions vivement les associations pour cette organisation et leur participation ainsi que tous les bénévoles.

L'apéritif offert par la municipalité et le lâcher de ballons des enfants sont toujours très appréciés des grands et des petits.

A 23h, le feu a illuminé le Pré-Seigneur pendant que le bal entraînait les danseurs sur la Place du Jeu de Boules. Une manifestation qui s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité.

*Je remercie le Conseil Municipal de me confier le poste d'Adjointe à la Culture et aux Manifestations. Dany LEGUAY, à qui je succède, reste conseillère municipale. Je la remercie pour le travail qu'elle a réalisé et pour l'aide qu'elle voudra bien m'apporter dans l'accomplissement de ma tâche.*



Maryvonne OUVRARD  
Adjointe au Maire



Danièle LEGUAY

### TOURISME

Mise en réseau et ouverture du Point Information à l'accueil du camping.

Depuis 2006, Angers Loire Tourisme, en partenariat étroit avec les communes intéressées, a aidé à la mise en place d'un réseau de points d'accueil dans le cadre du développement touristique de notre agglomération.

Aujourd'hui, nous avons rejoint ce réseau déjà constitué des communes de Béhuard, Bouchemaine, Briollay, Les Ponts de Cé, Savennières, Trélazé et Villevêque.

Les actions mises en place nous ont conduits à réaliser une brochure touristique. Elle se trouve à votre disposition à la Mairie et au Point Information Touristique «Point i», ouvert depuis le 26 Juin à l'accueil de notre camping.

Vous y trouverez toutes les informations sur les visites et les animations proposées sur notre commune et dans toute l'agglomération.

Une permanence sera assurée au camping du Lundi au Dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, par Ahiya AG HAMAHADI et Ghislaine MARION.

Téléphone : 02 41 68 00 95



Marie Françoise BEAUJEAN  
Conseillère déléguée



Myriam BOUYER  
Adjointe au Maire



# EXPRESSION DE L'OPPOSITION

## Où l'on parle de la valeur relative des euros....

### ***Restauration scolaire : solidarité ou redistribution ?***

De plus en plus de familles s'adressent au Comité d'Action Sociale pour être aidées. C'est ce qui a été rapporté au dernier Conseil municipal. Aussi a-t-il été proposé qu'à partir de la rentrée 2009, le prix des repas pour la restauration scolaire tienne compte du quotient familial. Le prix du ticket repas reste fixé à 2,70 euros. Il sera minoré pour les familles aux revenus les plus modestes sur présentation des justificatifs. Il sera majoré pour les familles les plus aisées qui devront par contre payer plus cher le ticket repas, le prix unitaire ne devant pas cependant dépasser 3,00 euros.

Ce principe de redistribution entre les parents d'élèves consiste à demander un effort de la part du reste des familles en direction de celles dont les revenus sont les plus bas.

Il porte au total sur une somme de 6 000 euros sur l'année, somme qui aurait pu sinon être prise en charge par le budget communal et supportée par l'ensemble de la population au titre de la solidarité entre Gemmois.

### ***Salle des fêtes : à l'ordre du jour du Conseil municipal du 6 juillet prochain***

120 personnes ont répondu à notre invitation et sont venues assister le 16 juin dernier à la réunion d'information sur le dossier de la future salle des fêtes, envisagée sur les terrains du CESAME, et que notre Maire souhaite voir sortir de terre pour la fin de ce mandat.

C'est en effet cette solution que le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), mandaté par le Conseil municipal pour travailler sur ce dossier, est venu présenter à la demande de la majorité municipale lors de la réunion d'information qu'elle avait elle-même organisée le 25 mai.

Malgré les difficultés que nous rencontrons pour avoir accès aux éléments du dossier, nous avons pu démontrer le manque de justification du besoin en l'état actuel du projet. Ainsi, la salle de 500 places programmée ne sera utilisée que quelques jours par an !!!

On nous annonce un coût provisoire et partiel, estimé aujourd'hui à 3 millions d'euros sans les équipements nécessaires, qui pèsera inéluctablement sur nos impôts. Sans oublier de rajouter à cette somme les intérêts d'un emprunt minimum de 2 millions d'euros sur 20 ans, et les coûts de fonctionnement prévus à hauteur de 30 000 euros par an.

Pourtant de réels besoins existent sur la commune, besoins que nous refusons de reporter au prochain mandat. C'est pourquoi nous proposons en priorité de moderniser et de restructurer les locaux existants, voire, comme pour les activités de musique, de créer des locaux dignes de ce nom, afin que les associations puissent continuer à œuvrer dès à présent dans l'intérêt de tous les Gemmois.

### **des élus d'opposition :**

Lydie BAHAMED, Laurence RENIER, Christelle HERY-HERSANT, Annick TEZE, Yves-Henri MARTIN, Gérard SIETTE - Contacts : 09.71.42.14.73 ou 02.41.44.48.18

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### BIBLIOTHEQUE - PRIX DES JEUNES LECTEURS

Cette année, pour le 13<sup>ème</sup> Prix des Jeunes Lecteurs de Sainte-Gemmes-sur-Loire, la Bibliothèque, en concertation avec les Enseignants, a fait le choix de la Bande Dessinée.

La proclamation a eu lieu le Lundi 8 Juin à la Salle des Fêtes, en présence de Madame Myriam BOUYER, Adjointe à la Communication, de Madame Paule VIGAN (Conseillère déléguée aux Ecoles), de Madame Maryvonne OUVRARD, Adjointe à la Culture et Bibliothécaire. Un très gros travail a été fait dans chaque établissement scolaire de Novembre 2008 au 15 Mai 2009. Quatre titres étaient proposés aux niveaux CE1 /CE2 et CM1 /CM2. Le choix des élèves de CE1/CE2 s'est porté sur « Monsieur Blaireau et Madame Renarde T.1 La rencontre de Brigitte LUCIANI ». Avis des lecteurs : «L'histoire est intéressante, elle parle de tolérance, de l'accueil de personnes différentes, les dessins sont beaux avec de jolies couleurs». Les CM1/CM2 ont décerné leur Prix à Hana ATTORI T.1 - Les Irréductibles Ninjas de Tony VALENTE. Avis des lecteurs : « Cette BD est appréciée car il y a beaucoup d'action et d'aventure. Univers irréel, courses poursuites, héroïne intrépide. Humour et dessins ont remporté les suffrages.» L'échange avec l'invité, Monsieur Luc REVILLON, a été très intéressant : les élèves lui avaient fait parvenir une liste de questions sur les BD (comment créer une BD ? D'où viennent les idées ? Faut-il savoir dessiner ? Est-ce que les créateurs de BD gagnent bien leur vie ? Quels métiers interviennent dans la fabrication ?) Monsieur REVILLON, grand spécialiste de la BD, scénariste et ancien professeur d'Histoire, leur a expliqué les codes utilisés, la taille «une planche», l'importance de la couleur, les bulles, le style, etc ... Aucun doute : après tout ce travail et toutes ces explications, les jeunes lecteurs ne liront plus les bandes dessinées de la même manière !



**Permanences d'été** : Mercredi de 15h à 18h30 - Samedi 14h30 à 16h30

Permanence du Jeudi supprimée du 9 Juillet au 3 Septembre inclus.

### FAMILLES RURALES - SECTION THÉÂTRE

1 500 spectateurs à Sainte-Gemmes-sur-Loire!

Le Festival «Sainte-Gemmes-sur-scènes» s'est déroulé du 14 au 17 Mai dernier. En 4 jours, 12 compagnies ont foulé les planches du théâtre du Cesame et, en extérieur, Place du Jeu de Boules, pour le grand plaisir du public. Pour cette toute première édition, 1500 spectateurs et participants aux activités ont répondu présent. Un beau succès pour les organisateurs, et le signe que notre commune et le théâtre ont un avenir commun à écrire ! Le festival va prendre un rythme bisannuel... Rendez-vous maintenant en 2011!

L'association Familles Rurales remercie la Mairie, la direction du Cesame, les sponsors, toutes les compagnies participantes, et les bénévoles et amis du théâtre qui, de près ou de loin, ont contribué à ce succès.

La saison théâtrale de l'association s'est clôturée les 6 et 7 Juin avec le spectacle des enfants, et de l'Atelier 2.

Rendez-vous au mois de Septembre pour la suite du programme.

Vous souhaitez vous inscrire (ateliers adultes, enfants et adolescents) ou prendre des renseignements.

Contact : 02 41 54 14 22, [katherine@roumanoff.com](mailto:katherine@roumanoff.com)



Sur la place du jeu de Boules, E. Delepine, et P. Ménager (Théâtre de la Roulotte) interprètent une grande scène du «Médecin malgré lui» de Molière.



Fin du festival, l'Atelier K.Roumanoff salue un public venu nombreux voir «Horoscope».

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### UNC

#### **Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945**

Cette année à Sainte-Gemmes-sur-Loire, les cérémonies du 8 Mai revêtaient un caractère exceptionnel. Après la messe célébrée à 9h30 à la mémoire des victimes des

guerres par Monsieur le curé François RICHER, c'est derrière l'Echo Musical Gemmois que le défilé s'est rendu au monument aux Morts.

En présence de Messieurs Paul et Jean-Michel MAREAU, ses fils, sa fille Marie-Françoise installée au Canada n'ayant pu se déplacer, le nom d'un enfant de notre commune mort pour la France a été dévoilé sur le monument aux morts.

Le Maire, Monsieur Laurent DAMOUR a rappelé le parcours militaire de Monsieur Paul MAREAU père, en Syrie où il a été grièvement blessé : il mourra des suites de ses blessures en 1952. Il avait été reconnu « Mort pour la France » en 1956.

Puis quatre anciens combattants ont été décorés :

Jean GUIOTTE de la Croix du Combattant Volontaire avec barrette «Afrique du Nord»,

Louis CROCHET, Georges DENIAU et Louis FROGER, de la médaille de Reconnaissance de la Nation avec barrette « Afrique du Nord ».

Après l'aubade de l'Echo Musical Gemmois dans la cour de la Mairie, c'est dans la Salle du Conseil que le Président Henri ANDRE a rendu hommage à Louis ROBERT, ancien déporté, récemment disparu.

L'UNC a ensuite récompensé trois anciens combattants :

René MEGNEGNEAU médaille d'Argent, Jean-Claude BROUX et Pierre TICHADOU médaille de Bronze.

A 12h30, au cours du repas à la Salle des Fêtes, une quatrième récompense à été décernée : une médaille d'Argent a été remise à André BOURSIER. [notre Vice-président (loisirs).]



#### **Anniversaire de la prise du Pont de Pruniers le 8 Août**

Nous commémorerons ce jour-là le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la prise du Pont de Pruniers par les troupes américaines.

La municipalité et l'Union Nationale des Combattants invitent la population gemmoise à rendre hommage aux libérateurs, le Samedi 8 Août à 11h. Une gerbe sera déposée à la stèle.

Dès à présent, nous vous remercions de votre présence.

#### **Concours de pétanque**

Le Jeudi 28 Mai dernier se déroulait le premier concours interne dans les espaces verts.

Rendez-vous à 9h30 pour le café offert par la section (ainsi que l'apéritif à midi). Très bonne participation pour cette première rencontre avec des acteurs (par équipe de deux) désignés par tirage au sort.

Vers 12h30, chacun installait son matériel pour le repas tiré du sac. Ensuite reprise du jeu.

L'équipe déclarée gagnante, Georges BEAUJEAN / Annick BOURSIER a eu l'honneur de recevoir son challenge (qui sera remis en jeu l'année prochaine).

2<sup>ème</sup> J. Charles BERTOMEU/André BOURSIER et 3<sup>ème</sup> Gérard BOUILLY/Gaby LECLAIR.

Rendez-vous donc à l'année prochaine...

### FÊTE DES VOISINS

Mardi 26 Mai, pour cette première édition, la rue Camille SARRASIN s'est réunie pour la Fête des Voisins. Malgré un temps incertain le matin, quelques habitants se sont retrouvés pour dîner dans la bonne humeur ; c'est vers 23h30 que chacun a plié tables et paniers, promettant de se retrouver l'année prochaine, avec encore davantage de voisins.

Dans la rue du Loupinot également, des « voisins » se sont retrouvés, pour passer agréablement cette soirée. 9 familles de la rue ont ainsi saisi cette opportunité pour agrandir encore le cercle de leurs relations amicales sur la Commune...

# LA NOUVELLE SALLE DE LOISIRS



Site  
proposé

Nous savons que la population et les Associations attendent la construction d'une nouvelle Salle de Loisirs depuis déjà longtemps.

Deux raisons conduisent la municipalité à proposer aujourd'hui cet équipement :

1. L'urgente nécessité d'un tel outil pour les Associations et la population.
2. La future démolition de la Salle des Aralias qui permettra un réaménagement complet de la Place de l'Eglise et son ouverture vers la Loire.

La dimension des équipements (grande salle modulable, salle de réunion, espace traiteur, ...) a été calculée sans excès pour correspondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Une implantation tournée vers la Loire offrira aux utilisateurs et aux visiteurs un lieu d'exception.

Une implantation proche des Gemmois, mais isolée et relativement distante des maisons, réduira au maximum les nuisances.

Nous continuerons la concertation avec les Associations et la population pour offrir aux Gemmois une nouvelle salle qui leur appartiendra et dont ils seront fiers.

Merci de votre participation à cet effort de construction.

Louis Luc BELLARD  
Adjoint au Maire





## UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE.

Pour définir le type de salle et ses dimensions, le Groupe Projet « Salle des Fêtes » a rencontré un grand nombre d'usagers.

Les besoins ont été définis avec précision, tout d'abord en lien avec les 5 Associations qui utilisent très régulièrement l'actuelle Salle des Fêtes et la Salle des Aralias à savoir : Familles Rurales (Théâtre, Musique, activités manuelles), Folk J'aime Moi, Gymnastique et Loisirs Gemmois (G.L.G), Echo Musical Gemmois et Les Petiots.

Nous avons voulu également tenir compte de la vitalité de la vie associative sur notre commune et donc des usages des autres associations utilisatrices (Anciens, ...).

Par ailleurs les besoins non satisfaits des associations qui sont obligées de rechercher des salles ailleurs par manque de structures adaptées ont été entendus.

Enfin il nous faut anticiper sur les besoins futurs.

*Depuis le 24 Juin 2008, 16 réunions de travail, dont 9 avec le Groupe Projet, une réunion publique et une réunion avec les riverains*

### Membres du Groupe Projet

#### Elus

Marie Françoise BEAUJEAN  
Louis-Luc BELLARD  
Noël FABER  
Paul HEULIN  
Dany LEGUAY  
Annick TEZE

#### Non-élus

Jean-Michel CLAUDE  
Denis NEAU  
Paul MACE  
Michel SAVOIRE



*Le Groupe Projet en séance.*

## UNE SALLE ATTENDUE PAR TOUS DEPUIS LONGTEMPS



*La salle des Aralias sera démolie aussitôt la mise en service de la nouvelle Salle.*

L'idée d'une nouvelle salle est née depuis que la salle des Aralias, devenue propriété de la Municipalité et mise à disposition des Associations, est promise à la démolition.

Ce projet de construction d'une nouvelle salle a été relancé par la Municipalité précédente en 2007. Elle avait commencé à en confier l'étude au CAUE (Conseil en Aménagement, Urbanisme et Environnement).

Il y a donc nécessité de construire de nouveaux locaux pour les utilisateurs : Familles Rurales et l'Echo Musical Gemmois.

Une étude sur l'aménagement de ce secteur (place de l'Eglise) va être lancée à l'automne en partenariat avec le Cesame.

## UNE SALLE AU SERVICE DES GEMMOIS

Cette nouvelle salle doit correspondre à plusieurs critères :

- être adaptée aux besoins des Associations (Ecole de Musique, Cours de Théâtre,...)
- être disponible en priorité pour les habitants de la commune,
- être équipée pour accueillir des cérémonies et événements (Repas des Anciens, Repas de l'UNC, Forum des Associations, accueil des nouveaux Gemmois, Salon de Peinture et Sculpture, Vœux du Maire ....)
- permettre l'organisation de spectacles ou manifestations organisées par les Associations (Sainte Cécile, festival de Théâtre, Lotos, bals pour les clubs sportifs, écoles et kermesses...)
- pouvoir être louée, selon sa disponibilité (mariages, anniversaires, ...)
- anticiper les besoins futurs

*Après avoir interrogé 21 associations, Paul MACÉ a recensé une soixantaine de manifestations par an (soit 5 par mois).*

*Le Cesame envisage 10 à 15 réservations par an. La Municipalité prévoit d'y accueillir le salon de peinture et de réaliser 4 à 5 autres activités...*



## UNE SALLE TOURNÉE VERS LA LOIRE ET PROCHE DES GEMMOIS

Plusieurs sites ont été étudiés : (La Roche, le Chêne et Parthenay) celui du Cesame nous est apparu comme étant le plus adapté.



### Ce site présente de multiples avantages :

- Un site d'exception et une vue très large sur la Loire (environ 1 hectare)
- L'éloignement des habitations et un minimum de nuisances
- Une intégration complète dans le bâti
- Une visibilité de l'équipement
- Une valorisation du site (par le déplacement de la station des eaux usées)
- Un stationnement aisé.

### LE PROFIL DE LA SALLE

La consultation des Associations a permis de définir les besoins suivants :

- Un hall spacieux avec un coin bar,
- Une salle polyvalente modulable (500 personnes assises, 350 personnes à table, scène et loges, option gradins),
- Une salle de réunion,
- Deux salles dédiées aux écoles de musique et six box spécialisés (cours individuels),
- Un espace traiteur (cuisine) et réserves,
- Un local de rangement.

Cet ensemble représenterait environ 1 100 m<sup>2</sup> de surface (estimation CAUE)

### QUEL SERA LE COÛT DE CETTE SALLE ? (ESTIMATION CAUE)

Construction de la salle	• 1 800 000 €
Honoraires et divers	• 360 000 €
VRD (parkings et aménagements)	• 250 000 €
Achat foncier + déplacement station des eaux usées)	• 350 000 €
<b>Sous Total</b>	<b>• 2 760 000 €</b>
Imprévis 8 %	• 220 000 €
<b>Total HT</b>	<b>• 2 980 000 €</b>

Plus de 200 places de stationnement sur le site. Le plus grand nombre en aire végétalisée.

### L'AVIS DE GEMMOIS

Nécessité d'une salle polyvalente pour :

- Les spectacles : galas des associations, théâtre, variétés, concerts, avec des artistes extérieurs à la commune etc...
- Les évènements locaux : repas des Anciens, vœux du Maire, repas de l'Unc etc...
- Les salons (peintures), expositions diverses
- Les réunions des Associations (A.G.), etc...
- Les évènements familiaux : mariages, anniversaires, etc...

Cette salle devra être fonctionnelle afin de limiter les « déménagements ». Elle apparaît indispensable à une commune dont la population augmente.

## NOUS SOUHAITONS PROGRAMMER LA SALLE POUR 2013

- **Juin 2009** : Elaboration du projet et du programme (CAUE)
- **6 Juillet 2009** : Lancement de la concertation par le Conseil Municipal
- **Octobre 2009** : présentation des conclusions au Conseil Municipal et décision de principe
- **Décembre 2009** : Choix de l'Architecte
- **A partir de Novembre 2009** : Modification du PLU (prévoir 6 à 8 mois) : consultation des riverains, enquête publique, études d'impact...
- **Décembre 2009 – Décembre 2010** : Elaboration du projet par l'architecte (consultation des Associations, des riverains .....
- **Décembre 2010 – Juin 2011** : Appel d'offres
- **Septembre 2011 – Septembre 2013** : Travaux (24 mois)

## ET L'ACTUELLE SALLE DES FÊTES ?

Elle sera réaménagée, en priorité, pour satisfaire aux besoins de trois associations qui souhaitent y conserver leurs activités : la GLG (Gymnastique et Loisirs Gemmois), les Petiots, et Folk J'aime moi.

La salle sera adaptée aux besoins précis (sanitaire, chauffage, ...) et les locaux annexes seront rénovés pour le stockage du matériel.

Elle sera agrandie pour d'autres activités (art déco, Familles Rurales : activités manuelles, ...).

L'espace traiteur sera maintenu.

Elle restera une maison au service des Associations.



## UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ...

L'équipe municipale a construit un Plan Pluriannuel d'Investissement. Cet outil d'aide à la décision doit permettre la définition des investissements à venir tant sur leur volume que sur leur programmation.

Bien entendu, il n'est en rien figé et doit pouvoir suivre les évolutions du budget communal. Il sera donc ajusté à chaque fois que cela sera nécessaire.

Il repose principalement sur la capacité à investir de la commune. Pour cela, le budget de fonctionnement, dans lequel figurent les dépenses autres que l'investissement, doit être maîtrisé tout en assurant un maximum de services aux Gemmois.

Ce plan intègre les dépenses liées à l'entretien du patrimoine communal (bâtiments, voirie, équipement...) et les projets définis par la municipalité (salle des fêtes, espace intergénérationnel, revitalisation du Centre-bourg...).

Il prévoit un montant d'investissements de 8 500 000 € entre les années 2010 et 2014.

Si le remboursement de la TVA est bien intégré dans ces prévisions, les élus n'ont pas encore fait figurer les subventions qu'ils comptent obtenir pour la réalisation de ces équipements. Ainsi, la salle des fêtes, qui est estimée à 3 500 000 € Toutes Taxes Comprises, verra son coût réduit d'environ 500 000 € lorsque la TVA sera remboursée, deux ans après le règlement des travaux.

Cette évaluation repose sur une fiscalité stable et sur la réalisation d'emprunts raisonnables d'un montant de 2 800 000 €, souscrits en 2011 & 2012. Ceux-ci, qui représentent environ 33% du montant global des investissements, seront remboursés sur une durée de 20 ans.

Cela permettra de répartir, entre les futurs utilisateurs, l'usage et le poids économique de ces équipements.

Dominique BOUTHERIN  
Adjoint au Maire



# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### LES DAMES DE CHŒUR À LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Nous voici, au complet, sous la direction d'Aurélië GACHET, chantant (et enchantant nos oreilles) : la douce « Mon amie la rose », la joyeuse « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux », la mélodieuse « Les petites notes », l'inattendue « Tombé du ciel », et même l'anglaise « Swing low ». Répertoire varié, classique ou contemporain, au gré de nos fantaisies. Vous êtes tentée ? – ou bien « tenté » ? puisque les messieurs sont les bienvenus ! Dès la rentrée venez nous écouter ou participer, le Mardi soir, de 19 à 20h30.

Inscriptions auprès de Familles Rurales :

Samedi 5 Septembre, de 14h30 à 16h30, Salle des Aralias (près de la place de l'église).



### CRÉATELIER

L'association CréA'telier dispense des cours d'encadrement et de cartonnage.

Les cours ont lieu dans une salle de l'Ecole des Grands Jardins. Les cours sont répartis selon un planning établi à raison d'une semaine sur deux les Mardi, Mercredi, Vendredi & Samedi matin de 9h15 à 12h15, et les Jeudi & Vendredi après-midi de 14h à 17h. Un créneau se déroule également le Mardi soir de 19h à 22h.

Les cours se composent de 6 personnes maximum afin d'assurer une meilleure disponibilité de l'animatrice.

La saison 2008/2009 se termine et redémarrera son activité le 22 Septembre prochain.

L'exposition annuelle regroupant les travaux des

encadreuses aura lieu tout le mois d'Avril 2010 au restaurant «Les Petites Ecuries».

Venez découvrir l'encadrement, mettre en valeur vos sujets et éveiller votre créativité. Venez réaliser avec le cartonnage des ouvrages aussi utiles que décoratifs. En Septembre, certains cours seront ouverts aux personnes intéressées :

- le Samedi 26/09 de 9h15 à 12h15
- le Mardi 29/09 de 19h à 22h

Contacts :

Animatrice Lydie BILESIMO au 06 64 12 88 64 ou [lydie.bilesimo@orange.fr](mailto:lydie.bilesimo@orange.fr).

### FOLK J'AIME MOI

#### *Echanges Intérassociatifs*

Suite à un souhait des 2 associations, il a été décidé de faire un échange avec le groupe TRADIMUSANCE.

Dans un premier temps, nous sommes allés participer à leur atelier à BEAUCOUZE le 27 Février dernier et nous les avons accueillis à notre atelier du 4 Mars.

Un grand nombre d'adhérents de chaque association a participé à ces rencontres qui ont permis d'échanger quelques danses dans la joie et la bonne humeur, au point de souhaiter renouveler l'expérience.

#### *Bal Folk du 7 Mars 2009*



Le 7 Mars dernier, notre association a organisé un bal folk avec le groupe ZIC PLEIN D'AIRS.

Au son du saxo, de l'accordéon, du violon et de la guitare, et sur un rythme bien soutenu, les musiciens ont entraîné, les danseurs dans un répertoire du Sud Bretagne.

Une ambiance conviviale a permis un échange chaleureux entre musiciens et danseurs.



#### *Fête de la Musique du 20 juin*

L'association était présente et a fait une démonstration avant le bal folk.

#### *Reprise de l'atelier*

La reprise de l'atelier aura lieu à la Salle des Fêtes le Mercredi 9 Septembre à 20h30. N'hésitez pas à venir découvrir et aussi essayer les danses folk.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### ECHO MUSICAL GEMMOIS Orchestre d'harmonie, école de musique.

#### *Fin de saison bien remplie*

- 19 Juin, Fête de la Musique à Cantenay-Epinard avec la chorale Chanteloire des Ponts de Cé,
- 20 Juin, Concert pour la Fête de l'Été,
- 27 Juin, examens de l'École de Musique,
- 5 Juillet, animation du vide-greniers de Briollay.

#### *Rentrée de Septembre*

L'écho musical propose, avec son école de musique, un large choix d'activités instrumentales : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombones, baryton, batterie et bien sûr solfège. Les instruments sont prêtés gracieusement aux élèves. Les cours s'adressent aux enfants (à partir de

11 ans), aux adolescents et aux adultes.

Les cours reprendront la seconde quinzaine de Septembre.

Contact : Paul MACÉ au 02 41 68 54 02



### IL FAIT BON VIVRE À EMPIRÉ...

Un soleil éclatant, un cadre enchanteur et beaucoup de bonne humeur, voici les ingrédients de la première édition du Pique-Nique des voisins qui a eu lieu le Dimanche 14 Juin 2009 à Empiré. Cette journée a réuni 56 personnes (43 adultes et 13 enfants) soit environ la moitié des familles recensée sur le bourg.

A l'initiative d'une poignée d'habitants souhaitant faire renaître la convivialité, c'est autour d'un apéritif offert par l'Association des Anciens d'Empiré qu'a débuté cette journée. Elle a ensuite permis aux enfants de se connaître et de partager des moments de jeux pendant que les adultes échangeaient sur la vie passée et présente de ce lieu de la commune. Un moment apprécié par tous et à renouveler sans tarder !



### « LES BAMBINS GEMMOIS »

Depuis Septembre 2009, quelques Assistantes Maternelles ont monté l'association « Les Bambins Gemmois ». Elle permet nous permet de nous retrouver pour des activités, et donne l'occasion aux enfants qui nous sont confiés de se retrouver pour partager et apprendre la vie en collectivité.

Nous nous rendons à la bibliothèque une fois par mois et proposons aux enfants un spectacle. Balades, pique-nique sont également au programme.

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### OLYMPIQUE HANDBALL

#### *Fin de saison en apothéose*

En effet, l'équipe fanion Senior Masculin a fini en tête de sa poule d'Honneur Régionale et accède au niveau supérieur, en Excellence Régionale.

Les Seniors Filles ne sont pas en reste, puisqu'elles ont fini à la deuxième place de leur championnat, en pré-national, ce qui constitue le plus haut niveau de Handball dans le département ! La saison prochaine s'annonce donc pleine de promesses et de spectacle, lors des matchs de nos équipes fanions.

Pour célébrer ces résultats, le spectacle était au rendez-vous le 16 Mai, lors de la dernière journée de championnat. Le club a



Deux labels importants

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### OLYMPIQUE HANDBALL (suite)

profité de l'occasion pour remettre, en présence du Président de la Ligue de Handball des Pays de la Loire, du Président du Comité Départemental du Maine-et-Loire, ainsi que de Monsieur Paul HEULIN, Adjoint au Maire, deux labels qui tiennent à coeur au club :

- le Label de Bronze Ecole de Hand, qui témoigne de la volonté du club de former des jeunes garçons et filles par des cadres techniques diplômés et de leur faire découvrir ce sport ;
- le Label d'Argent Ecole d'Arbitrage, qui prouve que le club met en avant la formation des Jeunes Arbitres, afin que les rencontres de jeunes se déroulent dans les meilleures conditions.

#### **Les autres résultats**

L'équipe 2 filles se maintient en Honneur Régional, ce qui est une belle performance pour assurer un bon réservoir à l'équipe 1.

L'équipe 2 masculine se maintient, elle, en Excellence Départementale.

Les - de 19 ans garçons ont terminé à une très belle quatrième place dans leur championnat régional : la relève est donc assurée en équipe première...

Notre équipe -18 ans féminine s'est bien défendue malgré un manque d'effectif. L'OHB possède également une équipe Loisirs, où seul compte le plaisir de jouer au Hand et de se retrouver.

Pour les plus jeunes : les -12 ans garçons et l'Ecole de Hand, garçons et filles, se sont éclatés tout au long de la saison.

Autre événement majeur : l'organisation du loto a été un franc succès, puisque plus de 500 personnes se sont déplacées le Dimanche 26 Avril.

#### **Des animations autour du handball cet été**

Le club cherche à développer les catégories jeunes, et propose des animations : les après-midi du 6 au 10 Juillet et du 24 au 28 Août au Complexe Sportif Gemmois.

Pour encourager les jeunes à pratiquer le Handball, le club fait un effort sur le tarif des licences : 10 € pour l'Ecole de Hand (6-8 ans), 20 € pour les -12 (9-12 ans), avec une remise de 10 € si un licencié (nouveau ou non) ramène un copain ou une copine.

Contacts : Teddy au 02 41 47 06 22 ou Kévin au 06 10 68 49 80.

Visitez notre site internet : <http://www.ohb-sg.new.fr>.



### OLYMPIQUE FOOTBALL SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE (O.S.G.)

#### **Les activités sportives**

Les résultats de cette saison sont excellents particulièrement pour nos équipes de jeunes. Nos 18 ans et 15 ans sont montés et maintenus en Division Supérieure. Bonne performance également de nos équipes de foot de 6 ans à 11 ans avec nos benjamins en 1ère division et en finale départementale (12 meilleures équipes du département en 1ère division) comme nos poussins d'ailleurs (6<sup>ème</sup>/141 niveau 2 sur la saison).

Nos débutants ont participé à la 10<sup>ème</sup> édition du rassemblement débutants (Foot'Océane) à Saint-Jean-de-Monts, un record a été battu avec 5 051 débutants qui ont joué pendant 2 heures sur la plage transformée en une multitude de petits terrains de foot (20 000 spectateurs)

Notre club mise toujours sur la qualité de l'accueil, la qualité de nos entraînements où la recherche des résultats rime avec convivialité. Nous cherchons toujours à étoffer nos effectifs à partir de 6 ans.

Donc n'hésitez pas nous rejoindre :

Secrétaire : Pascal CHUREAU - 2, rue l'abbé Biotteau

49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire - Tél. 02 41 68 05 34 ou mobile 06 32 98 23 38

Site Internet : <http://www.osgfoot.net> - Email : [contact@osgfoot.net](mailto:contact@osgfoot.net)



Jeunes de  
l'OSG

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

Journal du club

Dates à retenir

### OLYMPIQUE FOOTBALL SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE (O.S.G.) (suite)

L'OSG Football a organisé le week-end des 6 et 7 Juin son 5<sup>ème</sup> tournoi de jeunes au stade municipal. 62 équipes se sont rencontrées pendant les 2 jours. Rendez-vous à l'année prochaine.

Découvrez désormais le Nouveau Journal du club, accessible sur le site internet, ou par mail si vous envoyez une demande à [journaldeclub.osg@osgfoot.net](mailto:journaldeclub.osg@osgfoot.net) (en indiquant votre nom et votre adresse mail). N'hésitez pas à nous faire vos commentaires à la même adresse mail.



#### Les grands rendez-vous

Reprise des inscriptions dès le 2 Septembre au stade municipal

Assemblée Générale le 11 Septembre (bilan de la saison et accueil des nouveaux licenciés)

Anniversaire des 40 ans du club le 3 Octobre ouvert à tous !!!

La salle Jeanne de Laval à Andard et l'orchestre (Suspense Orchestra) sont réservés. Les places sont mises en vente. L'organisation et la description de la soirée sont disponibles sur notre site [www.osgfoot.net](http://www.osgfoot.net) dans la rubrique Actualités / 40 ans. Pour tout renseignement ou pour nous envoyer des photos pour illustrer cette soirée, utilisez l'adresse mail suivante [40ans@osgfoot.net](mailto:40ans@osgfoot.net)

N'oubliez pas le site internet du club  
[www.osgfoot.net](http://www.osgfoot.net) où vous pouvez retrouver les dernières informations

### TENNIS DE TABLE : La Raquette Gemmoise

#### Le Championnat est terminé

Les rencontres de la phase retour ont permis à l'équipe 2, évoluant en départementale 3, et qui termine 1<sup>ère</sup> de sa poule, de remonter en départementale 2. Elles ont aussi vu briller l'équipe 4, également 1<sup>ère</sup> de sa poule en D4. L'équipe 1, quant à elle, termine 6<sup>ème</sup> de sa poule en Départementale 1 et l'équipe 3 (D3) descend en division inférieure.

Deux équipes jeunes étaient inscrites en championnat. L'une d'elles, montée à la mi-saison en D2, verra l'arrivée d'un nouvel entraîneur en septembre prochain.

#### La section loisirs

La section loisir se porte bien. Deux équipes étaient

inscrites en championnat loisirs et terminent toutes les deux secondes de leur poule.

#### 40 ans de tennis de table à Sainte-Gemmes-sur-Loire

La Raquette Gemmoise a fêté le 13 Juin dernier au Complexe Sportif Gemmois son 40<sup>ème</sup> anniversaire ! C'était un évènement attendu par tous, et préparé de longue date par une équipe de choc (les membres du Bureau), qui n'a pas démerité !

Cette journée a débuté par un tournoi amical réunissant 40 licenciés, anciens et actuels, qui eurent vraiment plaisir à se retrouver, et à se mesurer derrière la table. Puis le sport a fait place à la fête, au cours du repas organisé en fin de journée. Ce furent 95 personnes qui se retrouvèrent dans une très bonne ambiance, autour d'une table d'un autre genre... lors d'une soirée ponctuée des nombreux souvenirs évoqués par les uns ou les autres, ou bien visibles sur les nombreuses photos exposées, tout cela agrémenté par une animation musicale qui a permis à tous de chanter des chansons ayant bercé leur jeunesse.



## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### TENNIS DE TABLE : La Raquette Gemmoise (suite)



« Les 4 fondateurs du club : Guy VIGAN, Henri CHAUVIN, Joël ROUILLARD et François BRETAUDEAU, entourés par les Présidents qui leur ont succédé durant ces 40 ans : Paul HEULIN, Dominique PLANCHENEAU, et Erwan RABOUINT »

#### **L'Assemblée Générale**

Elle s'est déroulée le 22 Juin, marquant ainsi la fin de cette saison sportive. Un hommage émouvant a été apporté à son vice président, Sébastien BRETAUDEAU, tragiquement disparu en Mars dernier.

#### **La saison prochaine**

La Raquette Gemmoise recherche de nouveaux joueurs ou joueuses afin de renforcer ses équipes seniors et jeunes. N'hésitez pas à vous faire connaître, si l'envie de taper dans la petite balle ronde est irrépressible !

Contacts :

Erwan RABOUINT (Président) 06 14 84 73 58  
ou François BRETAUDEAU 06 48 12 45 49 ou  
02 41 44 81 72

### OLYMPIQUE BASKET

#### ➤ **Bilan sportif**

##### **Championnats seniors**

o Belle saison sportive pour l'Olympique Basket avec un résultat exceptionnel des seniors garçons. Les 3 équipes montent d'une division. L'OBSG sera présent en DM1 DM2 et DM3.

o Les féminines terminent à une honorable 3<sup>ème</sup> place en DF2.

##### **Championnats jeunes**

A l'issue de la deuxième partie de saison :

o Première place pour les Cadets en Départemental B

o 4<sup>ème</sup> place pour les minimes G en Départemental A

o 5<sup>ème</sup> place pour les Benjamins en Départemental B

o 2<sup>ème</sup> place pour les Poussins 1 en Départemental A

o 3<sup>ème</sup> place pour les Poussins 2 en Départemental B

o 2<sup>ème</sup> place pour les Poussins 3 en Série 2

o Les mini Poussins évoluaient en Série 1 et les mini poussines en Départemental B (pas de classement officiel) et pas de championnat pour l'école de Basket.

o 3<sup>ème</sup> place pour les Poussines en Série 1

o 4<sup>ème</sup> place pour les minimes en Série 2

o 2<sup>ème</sup> place pour les Cadettes en Série 1

o Saison honorable pour les loisirs.

##### **Challenge de l'Anjou**

La jeune Gemmoise, Coralie PHILIPOT gagne le Challenge de l'Anjou Seniors à Brissac.

Coralie jouait cette saison avec le club des Ponts de Cé, en tant que « joueuse prêtée ».

#### ➤ **Prochainement**

##### **Stage de début de saison**

Le stage préparatoire au Tournoi qualificatif du Championnat départemental A pour les Benjamins se déroulera du 25 au 27 Août.

##### **Reprise des entraînements**

Ils reprendront lors de la première semaine de Septembre.

##### **Renseignements et Site**

Vous pouvez contacter Claire JOTTREAU au 02 41 66 27 75 et retrouver les informations du Club sur le site de l'Olympique Basket : [www.obsglesite.asso.fr](http://www.obsglesite.asso.fr)



L'équipe des Seniors 2 Garçons accède au Championnat de Départemental 2

# LES ECOLES

## ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES GRANDS JARDINS

Découvrir  
un métier  
passionnant

Journée du Pain : Les CP mettent la main à la pâte. Lundi 11 Mai, dans le cadre de la journée du Pain, les élèves de CP de l'Ecole des Grands Jardins se sont rendus à la boulangerie « Aux délices du Moulin », avenue du Commerce, chez Franck et Katia RICARD. Coiffés pour la circonstance d'un calot en papier, nos apprentis mitrons ont pu suivre en direct les différentes étapes de la fabrication du pain et découvrir le matériel (pétrin, diviseuse, table de repos, machine à façonner, tapis d'enfournement et four) utilisé par les professionnels. « L'idée est de leur faire apprécier un aliment de base à la fois riche en saveur et équilibré », explique Franck RICARD. Impressionnés par le « coup de main » du boulanger,

la variété des farines utilisées, et la diversité des tâches à accomplir, les enfants sont repartis ravis avec un cookie au chocolat et une jolie baguette tiède et croustillante aux graines de sésame. La visite a été bien entendue exploitée en classe sous forme d'un reportage et d'une lettre de remerciement aux boulangers si accueillants.



Monsieur RICARD devant son jeune public, très attentif.

Le directeur de l'Ecole Primaire Publique des Grands Jardins informe qu'il assurera des permanences pour les inscriptions de nouveaux élèves : le 25 Août de 14h à 17h, le 26 Août de 9h à 12h et le 27 Août toute la journée. N'hésitez pas à téléphoner au 02 41 66 79 40 ou envoyer un courriel à l'adresse suivante : [classe.legeas@laposte.net](mailto:classe.legeas@laposte.net)

## ECOLE DOMINIQUE SAVIO

Marché de  
printemps

Le traditionnel marché aux fleurs et aux légumes s'est tenu le Samedi 25 Avril au matin. Ce fut l'occasion d'acheter des produits frais au bénéfice de l'école, mais aussi d'échanger avec l'équipe enseignante et de visiter les nouvelles classes. L'A.P.E.L. avait agrémenté ce moment convivial d'une boisson chaude et de petites douceurs...

Grâce aux bénéfices réalisés durant toutes les manifestations, l'école a pu acheter de nouveaux équipements, notamment tout récemment un panier de basket mobile pour la nouvelle cour des primaires, deux mini-chaînes Hi-Fi et un poste CD portatif.

Le Samedi 16 Mai, tous les parents d'élèves étaient conviés à déménager la classe de leur enfant, selon leur disponibilité : une heure, une demi-journée ou la journée complète avec une pause sandwich organisée par l'O.G.E.C. Ce fut une réussite puisque plus de 50 personnes ont répondu « présents » : parents, grands-parents, amis, enseignants.

Cette journée de travaux a notamment permis :

- de transférer les 4 classes primaires (mobilier, livres, tableaux...) dans les nouveaux locaux,
  - de monter les nouveaux bureaux de 2 classes,
  - d'assurer la décoration : rideaux confectionnés par les mamies, affichage de tableaux...,
  - de commencer les travaux dans les anciens locaux puisque 2 anciennes classes sont désormais en chantier pour devenir la nouvelle cantine, qui devra être opérationnelle pour la rentrée de Septembre !
- Dès le Lundi 18 Mai, chacun intégrait sa nouvelle place et les maternelles ne furent pas oubliées, puisqu'une visite guidée leur a permis de comprendre où étaient passés « les grands » !

Démé-  
nagement



Stand des fleurs



Montage des bureaux



Démolition des cloisons et plafonds des anciens locaux.

### L'AGENDA

Rentrée scolaire le Jeudi 3 Septembre 2009.

Inauguration des nouveaux locaux prévue après la rentrée de Septembre.

# L'INFO PRATIQUE

## ROND-POINT À L'HERMITAGE

Qualifié de dangereux, le carrefour actuel des départementales RD 112 / RD 411 arrive à saturation. Il est devenu nécessaire d'améliorer la sécurité et la fluidité du trafic en ces lieux. C'est pourquoi le Conseil Général du Maine-et-Loire a décidé de réaliser un carrefour giratoire à cette intersection.

Le chantier est envisagé pour Septembre 2009 et sur une durée de 2 mois. Le coût de ces travaux est entièrement pris en charge par le département (environ 400 000 €) ainsi que son aménagement paysager pour lequel la commune apportera son point de vue.

Dans le cadre d'une convention, l'entretien de ces nouveaux espaces verts sera à charge de la commune.



## LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Avec l'arrivée des beaux jours, les activités en extérieur se multiplient. Par respect pour la quiétude de chacun, il est rappelé que ces activités bruyantes doivent respecter certaines règles.

### **Tapage nocturne**

Troubler la quiétude du voisinage entre 21h et 6h du matin est considéré comme une infraction. La gendarmerie a le droit d'intervenir si quelqu'un en fait la demande. Que risquez-vous alors ?

L'article R. 623-2 du code pénal peut être appliqué. Celui-ci prévoit que toute personne qui est à l'origine (personnellement ou par l'intermédiaire de ses enfants) d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, est passible d'une contravention de troisième classe. Cette amende peut aller jusqu'à 450 € ... Et bien sûr, le cas échéant, ce sont les parents qui reçoivent la note !

### **Les travaux de bricolage**

Pour les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors

de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, il vous est demandé de respecter les horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Donc pour utiliser vos tondeuses à gazon, motoculteurs, pompes d'arrosage à moteur à explosion, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, merci de tenir compte de ces limites...

### **Les aboiements de chiens**

Les propriétaires d'animaux, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité de leur voisinage. Tout chien dont les aboiements fréquents et intempestifs seront audibles d'une propriété voisine habitée par des tiers sera « réputé gênant ».

## COMMUNIQUÉ POUR LE RECENSEMENT DES CHAUVES-SOURIS

La Vallée de la Loire est particulièrement propice à l'installation des chauves-souris. Elles sont les seuls mammifères volants au monde. Elles se nourrissent d'insectes et passent l'été dans les bâtiments pour mettre au monde leur unique petit.

Elles jouent un rôle très important dans les différents écosystèmes, mais elles sont menacées. C'est pourquoi le Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses affluents, qui préserve et valorise le paysage et la biodiversité sur toute la Vallée de la Loire, désire activement protéger ces animaux et a entrepris leur recensement.

Elles sont discrètes mais peut-être les avez-vous vues ?

Merci de signaler leur présence

Contacts : Courriel [chiropteres@corela.org](mailto:chiropteres@corela.org) - Tél : 02 28 20 51 66 - [www.corela.org](http://www.corela.org)

# L'INFO PRATIQUE

## COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Nous vous informons que la deuxième distribution de composteur de l'année 2009 aura lieu à la Salle des Fêtes le lundi 16 Novembre à partir de 16h30.

La clôture des inscriptions auprès des services de la Mairie est fixée au 20 Février 2009.

Nous vous rappelons qu'un composteur est mis à disposition moyennant :

- une participation de 20 € qui est conservée.
- la signature d'une convention entre l'utilisateur et Angers Loire Métropole qui reste propriétaire de cet équipement et en assure la maintenance si besoin.

En fonction de la surface du jardin de la personne intéressée, Angers Loire Métropole définit le volume du composteur à mettre en place.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, environ 225 enfants ont déjeuné quotidiennement à la cantine, ce qui correspond à 85% des enfants scolarisés dans les deux écoles de notre commune.

Afin que le coût des repas ne soit pas un frein à la fréquentation de certains enfants, une modulation du prix des repas sera établie pour la prochaine année scolaire.

A partir du 1er Septembre 2009, le prix du repas sera

donc fonction du quotient familial établi par la CAF ou la MSA. Cette décision s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'être attentive à une gestion solidaire des services offerts en direction de l'Enfance et de la Jeunesse.

Mise en place cette nouvelle tarification :

Il est demandé aux familles de faire parvenir en Mairie, à l'attention de Madame PISANT avant le 15 juillet, la copie de leur dernier avis de quotient familial.

Coût réel du repas : 6,42 €		Prise en charge par la commune : 3,42 €			Reste à la charge des familles : 3 € à répartir selon le QF	
<b>QUOTIENT FAMILIAL (QF)</b>	de 0 à 336 €	de 337 à 500 €	de 501 à 700 €	de 701 à 850 €	supérieur à 850 €	
<b>Prix du ticket pour la famille</b>	1,20 €	1,80 €	2,40 €	2,85 €	3,00 €	

## SÉCURITÉ ET DÉPANNAGE GAZ ( pour les clients de GDF)

Une odeur ou un manque de gaz... Appelez sans tarder le numéro d'urgence gaz, accessible 24h/24 et 7J/7 : un technicien intervient gratuitement dans les plus brefs délais.

 **N°Vert 0 800 47 33 33**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## L'ÉTAT CIVIL (Année 2009)

### NAISSANCE :

Romain BOURSIER 7 Mai

### MARIAGES :

Pierre GASCHET  
et Anne GUINOISEAU 30 Mai

### DECES :

Georges ROLLAND 29 Avril  
Jean-François LE COQ 5 Mai  
Alice GUÉRIN 15 Mai  
Henri CHAUVIN 25 Mai  
Christiane MAZURAS 4 Juin

Un seul  
numéro

## BOURSES DEPARTEMENTALES D'ETUDES

Nous informons les jeunes Gemmois désirant poursuivre des études supérieures au titre de l'année scolaire 2009/2010, que le Conseil Général octroie des bourses départementales.

Les dossiers de demande seront à retirer dès le début du mois de Juillet à l'Hôtel du Département - Place Michel Debré - Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur.

Leur date limite de dépôt est fixée au 31 Octobre 2009.

Tous renseignements à ce sujet, et notamment les conditions d'attribution, pourront être obtenus auprès de :

- Conseil Général du Maine et Loire
- Direction de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur
- Service des Collèges, de l'Enseignement supérieur et de la Vie éducative :  
Véronique RAUX ou Serge CARRE  
02 41 81 43 04 ou 02 41 81 46 60

## «TU PIJ L'ÉTÉ !»

Le soleil approche et les vacances aussi.

Le P.I.J. (Point Information Jeunesse) des Ponts-de-Cé va à la rencontre des jeunes pendant l'été ! Les jeunes de Sainte-Gemmes-sur-Loire peuvent découvrir cette structure à l'occasion des loisirs à la baignade.

Concrètement, le PIJ viendra sur le lieu de baignade les vendredis après-midi de 15h à 18h. Il y aura un point lecture conviviale. Ce sera un temps d'échange plus confortable et discret.

Le PIJ restera ouvert presque tout l'été (sauf du 25 Juillet au 9 Août) pour vous renseigner, vous accompagner dans vos projets, vous offrir un accès Internet « gratuit » et ceci aux horaires habituelles d'ouverture de l'E.P.I. (Espace Pour l'Insertion et l'information des jeunes).

Préparez vos questions, vos idées et vos tongs.

Pour plus de renseignements :

EPI – PIJ - 3 rue André Gide - 49130 Les Ponts-de-Cé  
02 41 79 28 02 - [pjj@ville-lespontsdece.fr](mailto:pjj@ville-lespontsdece.fr)

## LOGEMENTS SOCIAUX

La commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire compte 202 logements conventionnés avec Habitat 49 et le Toit Angevin et bientôt le Val de Loire :

- **139 appartements** : 10 type 1, 14 type 1bis, 29 type 2, 38 type 3 et 48 type 4.

- **63 pavillons** : 20 type 3, 31 type 4, 12 type 5.

En 2008, 11 appartements (1 type 1, 4 type 1bis, 1 type 2, 2 type 3, 3 type 4) et 7 pavillons (3 type 3, 3 type 4 et 1 type 5) se sont libérés.

- **7 pavillons** du Val de Loire de type « maison de ville », rue de l'Artisanat, sont en cours de construction, livrables au dernier trimestre 2009.

Pour toute information, demande ou aide à la constitution de dossier, s'adresser en Mairie auprès de Stéphanie DURAND le Lundi après-midi (13h45-17h) ou le Mercredi matin (9h-12h).



## COMICE AGRICOLE ET VITICOLE DU CANTON DES PONTS DE CÉ

Le Comice Agricole et Viticole du canton des Ponts de Cé, se déroulera le Samedi 29 Août prochain à Saint-Rémy-la-Varenne au lieu dit «Bourg Dion» :

- le matin: au concours cantonal de labour, de motoculture, des vins, et à la finale de Boule de Fort

- l'après-midi : démonstration de vieux tracteurs et autres.

La journée sera animée par des artisans et producteurs de la commune et alentours. Une restauration et une buvette seront proposées sur place.

## MAISON DE L'EMPLOI D'ANGERS

La maison de l'Emploi d'Angers vient de mettre en ligne son portail Internet avec pour objectif de faciliter vos démarches sur les questions d'emploi.

[www.maisonemploi-angers.fr](http://www.maisonemploi-angers.fr)

# L'INFO SOCIALE ET CULTURELLE

## UN NOUVEAU VITRAIL À L'ÉGLISE

Dans un précédent numéro, nous vous annonçons l'installation prochaine, à l'église, d'un nouveau vitrail réalisé par Madame Sylvie DEFLANDRE, fille d'Adrien MERCIER. C'est le 14 Mai dernier qu'en présence de Madame DEFLANDRE, du Maire Laurent DAMOUR, de l'abbé François RICHER, curé de la paroisse Saint Jean Bosco, et d'une cinquantaine d'invités a eu lieu l'inauguration de cette œuvre qui embellit notre église. Elle est placée dans le chœur, sur la gauche, à côté du celui réalisé par Adrien MERCIER.

La journée était belle, et elle permit aux participants de l'admirer dans les meilleures conditions de luminosité.

La municipalité et tous les gemmeois adressent leurs plus vifs remerciements à Madame Sylvie DEFLANDRE, représentante d'une famille bienfaitrice de notre commune et qui lui fait honneur.



## PÊCHE A LA PLOMBÉE

Le Samedi 12 et le Dimanche 13 Septembre 2009, le Comité Départemental de Pêche Sportive au Coup organise la Coupe de France de Pêche à la Plombée.

Cette épreuve se déroulera sur la rive gauche de la Maine à Sainte-Gemmes-sur-Loire, du pont routier de Bouchemaine au pont de Pruniers. Plus de 150 compétiteurs venant de toute la France, sont attendus pour ce championnat.

Président départemental :

Mr MARCIREAU Alain 6 rue des mésanges 49600 Beaupréau  
Tél 02 41 63 66 55 marcireau.alain@wanadoo.fr



# L'AGENDA

### Lundi 6 au Vendredi 10 Juillet

Handball : Animations pour les jeunes tous les après-midi  
Contact : 02 41 47 06 22 ou 06 10 68 49 80

### Samedi 8 Août

UNC : Commémoration 65<sup>ème</sup> anniversaire du Pont de Pruniers à 11h00

### Lundi 24 au Vendredi 28 Août

Handball : Animations pour les jeunes tous les après-midi  
Contact : 02 41 47 06 22 ou 06 10 68 49 80

### Mardi 25 au Jeudi 27 Août

Basket : Stage début de saison pour les benjamins  
Contact : Claire JOTTREAU au 02 41 66 27 75

### Samedi 29 Août

Comice Agricole à Saint-Rémy-la-Varenne

### Jeudi 3 Septembre

Rentrée à l'école Publique des Grands Jardins  
Rentrée à l'école Dominique Savio  
Inauguration des nouveaux locaux en Septembre après la rentrée

### Samedi 12 et Dimanche 13 Septembre

Coupe de France de Pêche à la Plombée  
Contact : 02 41 63 66 55

<b>Mairie :</b> .....	<b>Place de la Mairie</b> 49130 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE Téléphone : 02 41 66 75 52 Télécopie : 02 41 66 74 00 Email : <a href="mailto:mairie@ville-sainte-gemmes-sur-loire.fr">mairie@ville-sainte-gemmes-sur-loire.fr</a> <b>Horaires d'ouverture :</b> Lundi au Vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30 Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous Mme PISANT aux heures d'ouverture de la Mairie Lundi après-midi Mardi et Jeudi toute la journée Téléphone : 02 41 79 75 10 Mme BERRETTA sur rendez-vous l'après-midi les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> Mardi du mois Téléphone : 02 41 95 28 34 permanence l'après-midi des 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> Lundi du mois
<b>Bibliothèque :</b> .....	<b>Place de la Mairie</b> <b>Horaires d'ouverture :</b> Mercredi de 15h à 18h30 Jeudi de 16h à 18h (sauf du 9 Juillet au 3 Septembre inclus) Samedi de 14h30 à 16h30
<b>La Poste :</b> .....	<b>Place de la Mairie</b> Téléphone : 02 41 66 87 25. <b>Horaires d'ouverture :</b> Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h Samedi de 9h à 12h Horaires des levées : 16h30 en semaine et 11h45 le Samedi
<b>Ecole Publique des Grands Jardins .....</b>	<b>Route des Ponts de Cé</b> Téléphone : 02 41 66 79 40 - Email : <a href="mailto:classe.legeas@laposte.fr">classe.legeas@laposte.fr</a>
<b>Ecole Privée Dominique SAVIO .....</b>	<b>29, Place de la Mairie</b> Téléphone : 02 41 66 50 50 - Email : <a href="mailto:ecole.savio@free.fr">ecole.savio@free.fr</a> Site internet : <a href="http://ecole.savio.free.fr">http://ecole.savio.free.fr</a>
<b>ADMR .....</b>	<b>12, Place de la Mairie (près de la Poste)</b> Téléphone : 02 41 80 51 42.
<b>SAMU :</b> .....	15
<b>Police secours :</b> .....	17
<b>Pompiers :</b> .....	18
<b>Appel d'urgence européen :</b> .....	112
<b>Sans abri :</b> .....	115
<b>Gendarmerie :</b> .....	02 41 22 94 40
<b>CHU :</b> .....	02 41 35 36 37
<b>Centre anti-poison :</b> .....	02 41 48 21 21
<b>Centre de secours du Chêne Vert :.....</b>	02 41 33 30 00